

Moussa DIAKITE

Auditeur, chef de mission à EDM-SA

« Quand son heure arrive, même les obstacles se transformeront en opportunités »



jeunesse Malienne : *Bonjour Moussa, en quelques mots qui êtes-vous et quel est votre parcours ?*

Moussa DIAKITE : Je me nomme Moussa DIAKITE, je suis auditeur interne diplômé. Je suis Auditeur Chef de mission à Energie du Mali. Avant d'occuper mon premier poste d'auditeur en 2012, j'ai travaillé comme Responsable financier dans une industrie agroalimentaire (CAPAL-SA) pendant 3 ans (2005-2008). Fort de cette première expérience, je me suis orienté vers les projets. C'est ainsi que j'ai été successivement Gestionnaire comptable du programme de suivi budgétaire financé par Oxfam Novib (2008-2011), Responsable administratif et financier du projet d'appui institutionnel au ministère de l'administration territoriale et des collectivités locales (MATCL) pour le pilotage stratégique de la décentralisation et déconcentration, financé par l'agence belge de développement (2011-2012).

En mai 2012 j'ai été recruté à Energie du Mali en qualité d'Auditeur interne Senior. Après 4 ans, j'ai senti la nécessité d'explorer d'autres domaines.

Aussi-ai-je travaillé à la Banque Atlantique comme Auditeur interne senior (2016-2017) et à Save the Children International au Mali en qualité de Internal Control Manager/Responsable du contrôle interne (2017-2018) avant de revenir à EDM en avril 2018 comme Auditeur Chef de mission (poste actuel).

Sur le plan académique, je suis titulaire du MBA Finance ESG de Paris, du Diplôme Professionnel d'Audit Interne (DPAI) délivré par l'Institut français de l'audit interne (IFACI), d'une Maîtrise en Gestion de l'université de Bamako et d'une licence professionnelle en Management des ONG et Associations (LMOA) de l'université de Ouaga 2.

Professionnel engagé, j'interviens à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG) et dans plusieurs écoles supérieures de formation, anime des séminaires de formation en Audit interne et appuie plusieurs organisations dans l'élaboration d'outils de gestion de service d'audit (charte, manuel de procédures d'audit, code de déontologie, etc.).

Sur le plan associatif, je suis vice-Président de l'Association des Auditeurs, Inspecteurs et Contrôleurs du Mali (ACIAM).

jeunesse Malienne : pourquoi être devenu Auditeur interne dans une société comme EDM-SA ?

Moussa DIAKITE : Je commencerai par dire pourquoi je suis devenu Auditeur. En 2003, lorsque j'étais étudiant en Gestion d'entreprise à la Faculté des Sciences Juridiques et Economiques (FSJE), actuelle FSEG, j'ai été séduit par le cours d'audit interne dispensé par M. Dramane SIDIBE (aujourd'hui DBA et CIA) notamment par la démarche méthodique et surtout par les valeurs de l'audit interne incarnent à savoir Intégrité, objectivité, confidentialité et compétence. J'ai travaillé avec Aissatou Bagayoko sur le thème de mémoire : La pratique de l'audit interne au Mali : Cas de 14 entreprises et 10 services de contrôle de l'Etat.

Ce mémoire dirigé par M. Dramane Sidibé et soutenu devant un jury composé de MM. Fassery Doumbia et Ousmane Kolo Sidibé fut une belle aventure dans le domaine de l'audit interne.

Vous me permettrez de leur rendre un vibrant hommage et leur manifester ma gratitude pour leur accompagnement. Ces 3 grands professionnels de l'audit interne m'ont permis très tôt d'être en contact avec d'autres professionnels du domaine et mesurer ainsi les exigences et les contraintes de cette profession. Qu'ils en soient remerciés ainsi que tous mes professeurs.

Revenant à votre question, pourquoi EDM ? Je dirai que c'était une première opportunité pour moi de travailler dans le domaine de l'audit. C'était en mai 2012, quelques mois après le coup d'Etat...

Je me rappelle, qu'à la fin du pot de départ organisé à l'honneur des partants, mon employeur m'a exprimé son étonnement sur ma décision d'intégrer EDM compte tenu de la difficile situation de celle-ci.

J'ai répondu par un sourire, au fonds je me disais que c'était la meilleure option pour 3 raisons : travailler dans le domaine de l'audit interne, revenir en entreprise et travailler enfin pour mon pays.

jeunesse Malienne : en quoi consiste votre métier ?

Moussa DIAKITE : Pour répondre à cette question, je vous épargne le jargon technique en disant que notre métier, l'audit interne, consiste à fournir l'assurance et le conseil nécessaires pour la maîtrise des opérations de l'organisation qui nous emploie.

Ainsi, avons-nous pour mission « d'accroître et préserver la valeur de l'organisation en donnant avec objectivité une assurance, des conseils et des points de vue fondés sur une approche par les risques ».

L'assurance est donnée à travers l'évaluation des processus de contrôle interne (dispositif mis en place pour atteindre l'efficacité et l'efficience des opérations, la fiabilité des informations, et le respect des lois et règlements), de management des risques (dispositif pour tenir compte aussi bien des opportunités et des risques que présentent des événements) et de gouvernement d'entreprise (« trouver l'équilibre entre 3 couples d'opposés : pouvoir discrétionnaire ou contrôle du pouvoir, intérêts privés ou intérêt général, information ou secret »).

L'amélioration de ces 3 processus se fait à travers des conseils, des avis, de l'assistance et de la formation.

L'exercice de ce métier exige de l'indépendance (d'esprit, dans la réalisation de la mission, dans le positionnement dans l'organisation) et de l'objectivité (impartialité).

Les auditeurs doivent respecter 4 principes fondamentaux : l'intégrité, l'objectivité, la confidentialité et la compétence. On compare souvent l'auditeur interne à un médecin : il fait un diagnostic que nous appelons constat, établit une ordonnance que nous appelons recommandations et suit le patient, nous dirons suivi des actions de progrès. Le patient que nous appelons Audité doit collaborer efficacement avec le médecin, l'auditeur, pour sa guérison, la résolution des problèmes.

La profession est organisée au niveau international pour l'IIA (Institute of Internal Auditors). Il compte plus de 180 000 membres dans plus de 170 pays. Au Mali, il est présenté par l'ACIAM (IIA-Mali).

La profession dispose d'un « cadre normatif » appelé Cadre de Référence International des Pratiques Professionnelles de l'Audit Interne (CRIPP) qui fournit : la mission de l'audit interne, les dispositions obligatoires et les dispositions recommandées.

jeunesse Malienne : précisément quelles sont vos tâches au quotidien ?

Moussa DIAKITE : Au quotidien, c'est de diriger des missions, superviser les travaux des auditeurs affectés à la mission, s'assurer de la qualité des livrables à travers une bonne planification de la mission, sa correcte réalisation, une communication efficace de ses résultats et un suivi adéquat des actions de progrès.

La planification de la mission consiste à se familiariser avec le domaine audité, ses processus, ses activités, ses objectifs, les procédures, les sites etc. Elle se fait à travers une réunion d'ouverture, des entretiens et l'analyse documentaire. Cette planification aboutit à un programme de travail qui indique les objectifs d'audit (ce dont l'auditeur veut s'assurer), les outils et techniques pour atteindre les objectifs, le responsable et le timing.

La réalisation ou accomplissement consiste à appliquer le programme de travail afin d'obtenir des résultats qui seront validés par les auditeurs. Il s'agit aussi bien des points forts que des points d'amélioration (appelés observations).

L'étape de communication se fait à travers une réunion de restitution où seront présentés et validés les résultats obtenus par l'auditeur. A l'issue de cette réunion, les observations pertinentes des audités seront prises en compte dans le rapport, lequel sera validé et envoyé aux destinataires avec un plan d'action (qui fait quoi et quand ?). Ainsi prend fin la mission mais pas le travail de l'auditeur interne. En effet, il s'assure que les actions convenues sont suivies d'effets et que les dysfonctionnements ont été corrigés.

Une autre mission commence avec les mêmes étapes mais dans d'autres domaines. Ainsi, l'auditeur effectue plusieurs missions dans l'année.

jeunesse Malienne : qu'est-ce qui selon vous fait d'une personne un bon auditeur ?

Moussa DIAKITE : Je dirai plutôt qu'est-ce qu'un bon auditeur selon la profession. Comme dit plus haut, le CRIPP est le seul « cadre normatif » de la profession. En ce qui concerne les qualités requises pour être un bon auditeur, le CRIPP a défini 10 principes à respecter :

1. Faire preuve d'intégrité;
2. Faire preuve de compétence et de conscience professionnelle;
3. Etre objectif et libre de toute influence indue (indépendant)
4. Etre en phase avec la stratégie, les objectifs et les risques de l'organisation
5. Etre positionné de manière appropriée et disposer des ressources adéquates
6. Démontrer la qualité de l'audit interne et son amélioration continue
7. Communiquer de manière efficace
8. Fournir une assurance fondée sur une approche par les risques
9. Etre perspicace, proactif et orienté vers le futur
10. Encourager le progrès au sein de l'organisation

jeunesse Malienne : un conseil pour des jeunes cadres ?

Moussa DIAKITE : Mon premier conseil est la formation car c'est le meilleur investissement. Les jeunes doivent s'impliquer d'avantage dans leurs propres formations. Aujourd'hui, le développement des TIC facilite énormément la formation (elearning, cours à distance, MOOC, etc.).

Le second conseil est la mobilité horizontale et verticale. Il faut accumuler

les expériences dans différents postes et dans différents domaines. C'est le prix à payer pour être compétitif et surtout le rester (chose plus difficile).

Je disais récemment à un jeune frère que si je devais traduire cette situation en équation, ce serait une maximisation d'expériences sous contrainte de temps.

Le troisième conseil c'est d'enseigner, de partager ses connaissances car dit-on la meilleure façon d'apprendre, c'est d'enseigner.

Mon quatrième et dernier conseil est la patience. Je dis souvent qu'il est inutile de se précipiter. Quand son heure arrive, même les obstacles se transformeront en opportunités et on aura l'embaras du choix.

Je suis optimiste et je crois en cette jeunesse, en ses capacités, ses ambitions et ses potentialités. Il suffit souvent de peu de choses pour libérer ce potentiel qu'à la jeunesse malienne.

Moussa DIAKITE
Auditeur